



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL**

**QUATRE CENT SOIXANTE-HUITIÈME
SÉANCE ORDINAIRE DU
17 MARS 2023, À 15 H, TENUE À LA SALLE
DU CAFÉ DÉLICIES DE
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

SONT PRÉSENTS

André Elliott
Président

Ariane Marquis-Vézina
Conseillère

Daniel Marchildon
Conseiller

Roger Dickey
Conseiller

EST ABSENT

Jocelyn Girard
Conseiller

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Caroline Chrétien, secrétaire-trésorière.

IL Y A QUORUM.

M. André Elliott préside la séance et M^{me} Caroline Chrétien agit à titre de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte par le président, M. André Elliott, à 15 h.



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

1. Adoption de l'ordre du jour

V-468-LV-2716

SUR PROPOSITION DE M. DANIEL MARCHILDON, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ARIANE MARQUIS-VÉZINA, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 février 2023;
3. Approbation des décaissements, comptes fournisseurs et paies au 17 mars 2023;
4. Dépôt du bordereau de correspondance;
5. Autorisation d'utilisation d'une partie d'un lot afin de réaliser des travaux d'installation septique d'une résidence dans le but de faire une demande de dérogation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec;
6. Divers;
 - 6.1 Procuration autorisant une personne désignée pour la gestion du dossier et la signature du contrat notarié de la vente du terrain du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois, situé au 3890, rue de l'Église à Villebois;
7. Période de questions;
8. Clôture de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 février 2023

V-468-LV-2717

SUR PROPOSITION DE M. ROGER DICKEY, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ARIANE MARQUIS-VÉZINA, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 février 2023 tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL**

3. Approbation des décaissements, comptes fournisseurs et paies au 17 mars 2023

V-468-LV-2718

SUR PROPOSITION DE M. ROGER DICKEY, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ARIANE MARQUIS-VÉZINA, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les décaissements à effectuer, les comptes fournisseurs et les paies au 17 mars 2023 de la Localité de Villebois pour un montant total de 86 779,99 \$ tel qu'il appert et étant plus amplement décrits à la liste au 17 mars 2023.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, Caroline Chrétien, secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.

Caroline Chrétien
Secrétaire-trésorière

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Dépôt du bordereau de correspondance

Les membres du conseil ont pris connaissance de la correspondance adressée au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Autorisation d'utilisation d'une partie d'un lot afin de réaliser des travaux d'installation septique d'une résidence dans le but de faire une demande de dérogation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec

CONSIDÉRANT QUE M. Éric Thériault et M^{me} Stéphanie Plourde sont propriétaires des lots dont les cadastres sont 5 702 692 et 5 702 693;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires doivent déplacer l'installation septique de leur résidence;



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT QU'ils doivent agrandir leur terrain dans le but d'englober ladite installation septique et qu'ils devront utiliser une partie du terrain dont le cadastre est 5 702 693 et qui est en zone agricole.

V-468-LV-2719

SUR PROPOSITION DE M. DANIEL MARCHILDON DÛMENT APPUYÉE PAR M. ROGER DICKEY, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER les propriétaires du terrain, ayant pour cadastre le numéro 5 702 693, à utiliser une partie de celui-ci afin d'effectuer les nouveaux travaux d'installation septique;

D'APPUYER la demande de M. Éric Thériault et M^{me} Stéphanie Plourde dans leur demande d'autorisation de dézoner une partie du terrain étant en zone agricole auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Divers

6.1 **Procuration autorisant une personne désignée pour la gestion du dossier et la signature du contrat notarié de la vente du terrain du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois au Comité chasse et pêche Makwai de Villebois, situé au 3890, rue de l'Église à Villebois;**

CONSIDÉRANT QUE M. André Elliott est le président du GREIBJ - Localité de Villebois;

CONSIDÉRANT QUE c'est le président qui aura les fonctions de gérer et de signer tous les documents concernant la vente du terrain du 3890, rue de l'Église à Villebois, et appartement au GREIBJ Localité de Villebois, au Comité chasse et pêche Makwai de Villebois.

V-468-LV-2720

SUR PROPOSITION DE M. DANIEL MARCHILDON DÛMENT APPUYÉE PAR M. ROGER DICKEY, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER M. André Elliott à gérer et signer tous les documents concernant la vente du terrain du 3890, rue de l'Église à Villebois auprès de l'entité juridique choisie par l'acheteur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL**

7. Période de questions

Quatre (4) personnes ont assisté à la séance du conseil et les questions portaient sur les sujets suivants :

- La quantité de calcaire présent dans l'eau potable distribuée par le réseau d'aqueduc;
- La hausse du compte de taxes et des évaluations foncières des propriétés à Villebois.

8. Clôture de la séance

V-468-LV-2721

SUR PROPOSITION DE M. ROGER DICKEY, DÛMENT APPUYÉE PAR M. JOCELYN GIRARD, IL EST RÉSOLU :

DE LEVER la séance à 15 h 25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL**

LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÉGLEMENTS ET RÉOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

Président

Secrétaire

Directrice générale par intérim
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James